

# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY MSDS



LABORATORY REAGENTS  
& FINE CHEMICALS

n° CAS: 4197-24-4 MSDS

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
Nom commercial : CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY  
n° CAS : 4197-24-4  
Code du produit : 02520

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4 H302  
Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4 H332  
Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1 H314  
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2 H341  
Cancérogénicité, Catégorie 1A H350  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2 H373

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY

## Fiche de données de sécurité

### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Carc. Cat. 1; R45  
Muta. Cat. 3; R68  
T; R23/24/25  
Xn; R48/20/21/22  
C; R34

Texte complet des phrases R: voir section 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation  
H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques  
H350 - Peut provoquer le cancer  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (CLP) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation  
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P310 - Appeler immédiatement un médecin

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom : CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY  
n° CAS : 4197-24-4

Textes des phrases R et H: voir section 16

# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY

## Fiche de données de sécurité

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : L'exposition répétée au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un danger sérieux pour la santé. Toxique par contact cutané.
- Symptômes/lésions après ingestion : Toxique en cas d'ingestion. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY

## Fiche de données de sécurité

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Couleur : Black powder.

Odeur : inodore.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : Aucune donnée disponible

# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY

## Fiche de données de sécurité

Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: 0.2 mm Hg at 20°C
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 3.24
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.1 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: Very soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Inhalation: Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY

## Fiche de données de sécurité

Cancérogénicité	: Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations	: Éliminer le contenu/récipient dans ...
Ecologie - déchets	: Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 2923

# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY

## Fiche de données de sécurité

N° ONU (IMDG)	: 2923
N° ONU (IATA)	: 2923
N° ONU (ADN)	: 2923
N° ONU (RID)	: 2923

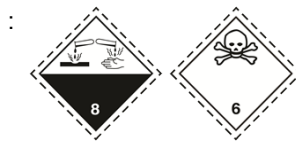
### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR)	: CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S.
Proper Shipping Name (IMDG)	: CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S.
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S.
Désignation officielle pour le transport (ADN)	: CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S.
Désignation exacte d'expédition/Description (RID)	: CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S.
Transport document description (ADR)	: UN 2923 CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S., 8 (6.1), II, (E)
Description document de transport (IMDG)	: UN 2923 CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S., 8 (6.1), II
Description document de transport (IATA)	: UN 2923 CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S., 8 (6.1), II
Description document de transport (ADN)	: UN 2923 CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S., 8 (6.1), II
Description document de transport (RID)	: UN 2923 CORROSIVE SOLID, TOXIC, N.O.S., 8 (6.1), II

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

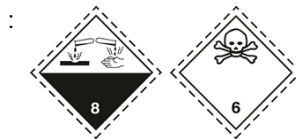
#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 8 (6.1)
Étiquettes de danger (ADR)	: 8, 6.1



#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 8 (6.1)
Étiquettes de danger (IMDG)	: 8, 6.1



#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 8 (6.1)
Étiquettes de danger (IATA)	: 8, 6.1



#### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: 8 (6.1)
---	-----------

# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY

## Fiche de données de sécurité

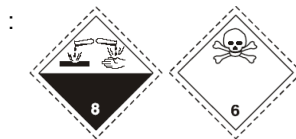
Etiquettes de danger (ADN) : 8, 6.1



### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 8 (6.1)

Etiquettes de danger (RID) : 8, 6.1



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II  
Groupe d'emballage (IMDG) : II  
Groupe d'emballage (IATA) : II  
Groupe d'emballage (ADN) : II  
Groupe d'emballage (RID) : II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

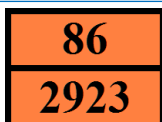
Code de classification (ADR) : CT2  
Disposition spéciale (ADR) : 274  
Quantités limitées (ADR) : 1kg  
Quantités exceptées (ADR) : E2  
Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC08  
Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : B4  
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP10  
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T3  
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP33  
Code-citerne (ADR) : SGAN, L4BN  
Véhicule pour le transport en citerne : AT  
Catégorie de transport (ADR) : 2  
Special provisions for carriage - Packages (ADR) : V11  
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention : CV13, CV28  
Danger n° (code Kemler) : 86



# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY

## Fiche de données de sécurité

Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E

Code EAC : 2X

### - Transport maritime

Special provision (IMDG) : 274  
Quantités limitées (IMDG) : 1 kg  
Quantités exceptées (IMDG) : E2  
Packing instructions (IMDG) : P002  
IBC packing instructions (IMDG) : IBC08  
IBC special provisions (IMDG) : B2, B4  
Tank instructions (IMDG) : T3  
Tank special provisions (IMDG) : TP33  
EmS-No. (Fire) : F-A  
EmS-No. (Spillage) : S-B  
Stowage category (IMDG) : B  
Stowage and handling (IMDG) : SW2  
N° GSMU : 154

### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E2  
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y844  
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 5kg  
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 859  
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 15kg  
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 863  
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 50kg  
Disposition particulière (IATA) : A3  
Code ERG (IATA) : 8P

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : CT2  
Dispositions spéciales (ADN) : 274, 802  
Quantités limitées (ADN) : 1 kg  
Quantités exceptées (ADN) : E2  
Équipement exigé (ADN) : PP, EP  
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 2

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : CT2  
Disposition particulière (RID) : 274  
Quantités limitées (RID) : 1kg  
Quantités exceptées (RID) : E2  
Packing instructions (RID) : P002, IBC08  
Dispositions spéciales d'emballage (RID) : B4

# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY

## Fiche de données de sécurité

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	: MP10
Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: T3
Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID)	: TP33
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: SGAN, L4BN
Catégorie de transport (RID)	: 2
Dispositions spéciales relatives au transport – Colis (RID)	: W11
Dispositions spéciales relatives au transport – Chargement, déchargement et manutention (RID)	: CW13, CW28
Colis express (RID)	: CE10
Numéro d'identification du danger (RID)	: 86

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY is not on the REACH Candidate List

CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY is not on the REACH Annex XIV List

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Allemagne

12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Danemark

Recommandations réglementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product  
Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product  
The requirements from the Danish Working Environment Authorities regarding work with carcinogens must be followed during use and disposal

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

# CARBOL FUCHSIN POWDER FOR MICROSCOPY

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Carc. 1A	Cancérogénicité, Catégorie 1A
Muta. 2	Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2
Skin Corr. 1	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Causes severe skin burns and eye damage
H332	Nocif par inhalation
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R34	Provoque des brûlures
R45	Peut provoquer le cancer
R48/20/21/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
R68	Possibilité d'effets irréversibles
C	Corrosif
T	Toxique
Xn	Nocif

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*